

Jean Yves FABRE  
Commissaire aux Comptes  
4 Boulevard des Alpes  
38240 MEYLAN

**FONDS DE DOTATION DES ETABLISSEMENTS ANDRE CROS**

Siège social : 24 Rue de la Paix  
38130 ECHIROLLES

PREFECTURE DE L'ISERE  
N° 381-2011-8

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2012**



Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice (de 14 mois) clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels du FONDS DE DOTATION DES ETABLISSEMENTS ANDRE CROS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

JNF

## **2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de votre Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres fondateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

**Fait à Meylan, le 30 avril 2013**

**Jean Yves FABRE**  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale*  
*de Grenoble*



FONDS DE DOTATION DES ETABLISSEMENTS ANDRE CROS

24 RUE DE LA PAIX

38130 ECHIROLLES

*COMPTES ANNUELS du 26/10/2011 au 31/12/2012*

	Page
- <i>Bilan actif-passif</i>	<i>1 et 2</i>
- <i>Compte de résultat</i>	<i>3 et 4</i>
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	<i>5 et 6</i>
- <i>Détail compte de résultat</i>	<i>7</i>

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 15			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>TOTAL II</b>						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances						
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	88 854		88 854		88 854		
Charges constatées d'avance (3)							
	<b>TOTAL III</b>	88 854		88 854		88 854	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	88 854		88 854		88 854	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N 31/12/2012	15	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation					
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves					
	Report à nouveau					
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	69 354			69 354	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
	<b>TOTAL I</b>	69 354			69 354	
	AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	<b>TOTAL II</b>					
	PROVISIONS					
Provisions pour risques Provisions pour charges						
<b>TOTAL III</b>						
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	19 500			19 500	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
	<b>TOTAL IV</b>	19 500			19 500	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)					
	<b>TOTAL V</b>					
	Ecart de conversion passif (V)					
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	88 854			88 854	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

19 500



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2012 15			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services						
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			101 000			101 000
Autres produits						
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			101 000			101 000
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			31 903			31 903
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			31 903			31 903
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			69 097			69 097
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2012 15	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	257		257	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>	257		257	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	257		257	
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	69 354		69 354	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>TOTAL VIII</b>				
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	101 257		101 257	
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	31 903		31 903	
<b>5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	69 354		69 354	

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées







**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2012 15	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>				
AUTRES PRODUITS	101 000		101 000	
75200000 VERSEMENTS DES FONDATEURS	101 000		101 000	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	101 000		101 000	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	31 903		31 903	
62380000 DONS AUX OEUVRES	31 850		31 850	
62750000 SERVICES BANCAIRES	53		53	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	31 903		31 903	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	69 097		69 097	
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	257		257	
76400000 REV.DES VALEURS DE PLACEMENT	257		257	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	257		257	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	257		257	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	69 354		69 354	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	101 257		101 257	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	31 903		31 903	
<b>BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)</b>	69 354		69 354	

Jean Yves FABRE  
Commissaire aux Comptes  
4 Boulevard des Alpes  
38240 MEYLAN

**FONDS DE DOTATION DES ETABLISSEMENTS ANDRE CROS**

**Siège social : 24 Rue de la Paix**  
**38130 ECHIROLLES**

**PREFECTURE DE L'ISERE**  
**N° 381-2011-8**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2012**



Aux Membres fondateurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fonds de dotation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

### **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice.

Les personnes concernées par ces conventions sont Mesdames Anne et Nathalie CROS ainsi que Messieurs Antoine et Jérôme CROS.

#### **1/ Domiciliation**

Une convention de domiciliation a été signée avec la société ETABLISSEMENTS ANDRE CROS, à titre gratuit, au 24 Rue de la Paix 38130 ECHIROLLES, siège social du Fonds de dotation.

#### **2/ Dons encaissés**

Des dons vous ont été versés au cours de l'exercice par la société ETABLISSEMENTS ANDRE CROS :

- 50 000 € le 27 décembre 2011
- 51 000 € le 21 décembre 2012

*JNT*

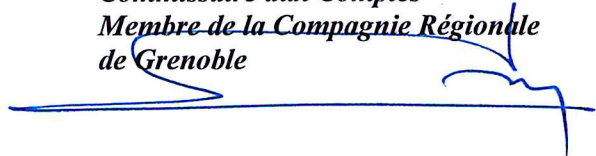


3/ Honoraires pris en charge

Les honoraires de constitution du Fonds de dotation facturés par la société DELSOL à hauteur de 3 500.00 € (HT) ont été pris en charge par la société OSCAR.

**Fait à Meylan, le 30 avril 2013**

**Jean Yves FABRE**  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale*  
*de Grenoble*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal line followed by a stylized flourish on the right side.